amU Institut JustiCité, justice et société Aix Marseille Université

amU Faculté de droit et de science politique Aix Marseille Université

Universitat d'Alacant

LDPSC

CieLLam

CREEADP

noha

CDS Centre de droit social

Droits Pouvoirs & Sociétés

COLLOQUE INTERNATIONAL DROIT ET LITTÉRATURE

Littérature *et universalité juridique*



25, 26 et 27 novembre 2026

Faculté de droit et de science politique site d'Aix-en-Provence

La fragilisation que connaissent actuellement les droits humains et les théories du multilatéralisme invite à revenir sur les origines contemporaines du Droit mondial. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), indissociable de la figure de René Cassin, incarne, par son adoption en 1948, un moment fondateur de l'ordre juridique international. Son langage universel, affirmant l'égalité, la dignité et la liberté de tout être humain, lui permet ainsi de transcender la sphère étatique et nationale pour s'adresser à l'humanité entière, véhiculant l'universalisme d'une communauté internationale. Dans ce domaine, des études récentes ont montré le lien entre René Cassin et l'écrivain Romain Gary, tous deux ayant participé à la reconstruction de la dignité humaine, après la Seconde Guerre mondiale et la Shoah (G. Charbonnier, « René Cassin et Romain Gary, deux visions de l'universalisme juridique » *in René Cassin, 1914-1948 : les années décisives*, Éd. Merlin, à paraître, Julien Broch, dir.)

Depuis Montaigne, cette universalité est l'héritière d'une tradition littéraire. Des écrivains comme Victor Hugo, Émile Zola, Charles Dickens, Georges Orwell, Albert Camus, André Malraux, Georges Bernanos et bien sûr Paul Valéry ont façonné des sensibilités, des valeurs et des représentations qui ont ouvert la voie aux grands textes juridiques de l'universalité. Les écrivains ont produit une conception de la dignité, une vision de l'humanisme et une critique du pouvoir qui imprègnent ces textes. Paul Claudel, l'écrivain diplomate par excellence et fervent défenseur du multilatéralisme, a posé les bases de l'universalisme juridique moderne, en référence au vieux moine de Lérins. « *Securus judicat orbis terrarum*, Il y a sécurité quand c'est l'Univers qui juge : en d'autres termes il n'y a jugement que d'après des principes universels », écrit-il en 1939 (« Devant le vertige européen », *Œuvres en prose*, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1319). Nombre d'écrivains se sont également engagés sur le terrain, à commencer par Jean Cocteau qui transpose dans son roman, *Thomas l'imposteur* (2023), son expérience d'ambulancier durant la Grande Guerre. Aujourd'hui, Jean-Christophe Rufin poursuit cette tradition, avec une expérience des conflits armés et des crises humanitaires qui alimente ses essais et ses fictions.

C'est dans cette perspective que ce colloque souhaite interroger la manière dont les écrivains accompagnent, anticipent, critiquent ou prolongent la pensée des droits humains. En accordant à la fiction un rôle de « laboratoire critique » du droit international, comme le souligne Jean-Marc Sorel dans *Les lectures du monde : la sphère juridique internationale dans la littérature* (Mare & Martin, 2023) nous pouvons y trouver les horizons éthiques, mais également les contradictions de l'univers juridique. La fiction devient alors non seulement le reflet de l'ordre juridique mondial, mais également l'un de ses lieux d'interprétation les plus féconds. Parallèlement, les travaux de Martha Nussbaum, notamment dans *L'Art d'être juste* (Flammarion, 2015) insistent sur l'imagination morale, indispensable à la justice, que développe la littérature.

Au XXe siècle, les écrivains sont les témoins des Guerres et de l'horreur des totalitarismes. Ils réagissent à la « brutalisation des sociétés européennes », pour reprendre le titre d'un ouvrage de G. L, *De la Grande Guerre au totalitarisme : La brutalisation des sociétés européennes* (1999). Ils contribueront à façonner l'imaginaire des droits humains. Albert Camus place au centre de son œuvre la dignité de la personne et le refus des logiques sacrificielles qui légitiment la violence d'État : ses textes journalistiques (*Ni victimes ni bourreaux*), son essai (*L'Homme révolté*), mais aussi ses fictions (*La Peste, Les Justes, L'État de Siège*) explorent les frontières de la justice et les impasses du meurtre, selon une éthique de la mesure. La responsabilité vis-à-vis d'autrui est pareillement présente chez Albert Cohen. À l'instar de Romain Gary, il souligne que l'humiliation constitue la blessure la plus intime et la plus profonde. C'est la dignité de l'être qui y est en jeu : par la fragilité du lien qui nous réunit. Gary et Cohen témoignent d'une expérience affective fondamentale à l'origine de toute véritable reconnaissance de l'autre. Pour reconstruire le monde d'après-guerre, les écrivains ne sont pas en reste dans l'élaboration d'un nouvel ordre international. Marcel Pagnol, ami d'Albert Cohen, s'implique dans les premières années de l'UNESCO, portant une vision de la culture qui serait un vecteur de paix et d'universalité. La parole des écrivains compte ainsi dans la prise en compte des droits culturels, émanant de tous les peuples de la Terre, au sein des Institutions internationales.

Ce besoin de droit international résulte également d'une volonté d'endiguer les violences bureaucratiques, les dérives totalitaires et les logiques d'humiliation qu'Orwell, Kafka ou encore Soljenitsyne décrivent dans leurs récits.

Cependant, les écrivains, notamment ceux du Sud global, envisagent les limites de l'universalisme : Aimé Césaire souligne ainsi les zones d'ombre d'un discours humaniste occidental. Sur ce plan, les essais d'Edward Said, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident* (Seuil, 1980) ou de Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Seuil, 2000) proposent, à partir d'une contextualisation des débats, une nouvelle justice à l'échelle de la Terre.

Une autre direction de recherche, inédite, concerne les liens entre littérature et droit international privé, à travers des romans (*L'amant* de Marguerite Duras, *Le mariage de plaisir* de Tahar Ben Jelloun, par exemple) en lesquels le mariage mixte (ou son empêchement) joue un rôle central. Les effets des conflits armés sur l'identité civile ou sur le patrimoine produisent de même des problématiques romanesques, à l'image de l'univers de Patrick Modiano. Les romans de l'exil s'inscrivent également dans cet axe interdisciplinaire.

En réunissant juristes (droit humanitaire international, droit international, droit européen, droit international privé…), spécialistes de littérature, historiens et philosophes, ce colloque pluridisciplinaire souhaite ainsi ouvrir un espace de réflexion sur les relations entre littérature et universalité juridique.

Mercredi 25 novembre

SALLE DU CONSEIL – 2ème ÉTAGE – BÂT. POUILLON

9h00 – 12h00 ATELIER DOCTORAL PLURIDISCIPLINAIRE

« L'itinéraire de René Cassin »

M. Julien Broch *(Aix Marseille Université, CERHIIP)*

« Satire politique et justice internationale »

Mme Manuela Tortora *(Greycells)*

« De l'ethnographie à l'autocritique : *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris, laboratoire critique des droits humains et de l'universalisme »

Mme Audrey Garzend *(Aix Marseille Université, doctorante au CIELAM)*

ECHANGES

Jeudi 26 novembre

SALLE DES ACTES – RDC – BÂT. POUILLON

ACCUEIL

8h30 – 9h00 ACCUEIL CAFÉ DES PARTICIPANTS

9h00 – 9h15 OUVERTURE DU COLLOQUE
par le Pr. Alexis Bugada *(Aix Marseille Université, Directeur du CDS)*

9h15 – 9h30 PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE
par le Comité d'organisation

CONFÉRENCE INAUGURALE

9h30 – 10h15 **Représentations littéraires des institutions internationales, notamment à travers l'expérience de hauts fonctionnaires – ou diplomates – écrivains**
Pr. Jean-Marc Sorel *(Paris 1 Panthéon – Sorbonne, IREDIES)*

10h15 – 10h35 DISCUSSION

10h35 – 10h50 PAUSE

PANEL I
Exil, migration et hospitalité : figures du sujet en droit

10h50 – 11h10 **Littératures migrantes, mémoire multidirectionnelle et universalité juridique**
Mme Maria Isabel Corbi *(Université d'Alicante ; Université Clermont-Auvergne, CELIS)*

11h10 – 11h20 DISCUSSION

11h20 – 11h40 **Statut juridique et portrait littéraire du migrant**
M. Alexandre Ferracci *(Aix Marseille Université, LDPSC)*
Pr. Alexis Nuselovici *(Aix Marseille Université, CIELAM)*

11h40 – 11h50 DISCUSSION

11h50 – 12h10 **Universalité et nation dans *La Comédie de Charleroi* de Pierre Drieu la Rochelle**
Pr. Gil Charbonnier *(Aix Marseille Université, LDPSC)*

12h10 – 12h30 DISCUSSION GÉNÉRALE

12h30 – 14h00 DÉJEUNER
L'Escargot *(10 Av. W. Churchill-Aix-en-Provence)*

PANEL II

Naissance et critique de l'universel

14h00 – 14h20 **Les voyageurs à la découverte du droit naturel**
Pr. Sylvie Requemora *(Aix Marseille Université, CIELAM)*

14h20 – 14h30 DISCUSSION

14h30 – 14h50 **L'autre querelle du Cid : universalité et absoluité de la souveraineté**
Pr. Romain Le Bœuf *(Aix Marseille Université, CERIC)*

14h50 – 15h00 DISCUSSION

15h00 – 15h20 **La littérature comme critique du droit international chez Conrad**
Pr. Claude Pérez *(Aix Marseille Université, CIELAM)*

15h20 – 15h45 DISCUSSION GÉNÉRALE

15h45 – 16h10 PAUSE

PANEL III

Imaginer le droit international

16h10 – 16h30 **Albert Camus et le droit international humanitaire**
Mme Audrey Garzend *(Aix Marseille Université, doctorante au CIELAM)*

16h30 – 16h40 DISCUSSION

16h40 – 17h20 **Quand la science-fiction rêve de justice internationale ou interplanétaire**
Mme Manuela Tortora (Genève, Association Greycells)

17h20 DISCUSSION GÉNÉRALE

20h00 DÎNER DE GALA
Jardin Mazarin *(15 Rue du 4 septembre-Aix-en-Provence)*

Vendredi 27 novembre

SALLE DES ACTES – RDC – BÂT. POUILLON

8h30 ACCUEIL CAFÉ

PANEL IV

Dire l'universel : dignité, humanité et fondements du droit

9h00 – 9h20 **Les Humanités médicales : l'erreur médicale et sa définition**
Pr. Alain Schaffner *(Université Sorbonne Nouvelle, THALIM)*

9h20 – 9h30 DISCUSSION

9h30 – 9h50 **L'universalité du droit à la dignité humaine face à son déni dans le Lager**
Mme Alexandra Juster *(Université d'Innsbruck, Institut für Vergleichende Literaturwissenschaft)*

9h50 – 10h00 DISCUSSION

10h00 – 10h20 **Transversalité de la notion de dignité**
Pr. Christine Baron (Université de Poitiers, Forellis)

10h20 – 10h45 DISCUSSION GÉNÉRALE

10h45 – 11h10 PAUSE

PANEL V

Transmettre l'universel : littérature, mémoire et formation juridique

11h10 – 11h30 ***Les Souvenirs de la maison des morts*** **de Dostoïevski et l'émergence d'une conscience universelle de la dignité du condamné pénal**
M. Julien Broch *(Aix Marseille Université, CERHIIP)*

11h30 – 11h40 DISCUSSION

11h40 – 12h00 ***L'Éducation européenne*** **de Romain Gary ou l'école de la résistance pour une paix partagée**
Pr. Franck Petit *(Aix Marseille Université, CDS)*

12h00 – 12h30 DISCUSSION

12h30 – 14h00 DÉJEUNER
L'Escargot *(10 Av. W. Churchill-Aix-en-Provence)*

PANEL VI

Crises contemporaines, justice et représentations du droit

14h00 – 14h20 **Paul Morand et l'universalisme**
Pr. Catherine Douzou *(Université de Tours, ICD)*

14h20 – 14h30 DISCUSSION

14h30 – 14h50 **La prison républicaine entre histoire et fiction : de Victor Hugo à Robert Badinter dramaturge**
Mme Léa Delannoy *(Aix Marseille Université, doctorante à l'Institut JustiCité)*

14h50 – 15h00 DISCUSSION

15h00 – 15h20 PAUSE

15h20 – 15h40 **Décolonialiser l'imaginaire : propositions de la littérature au droit**
Mme Marie Yan *(Aix Marseille Université, doctorante au CIELAM)*

15h40 – 15h50 DISCUSSION

15h50 – 16h10 **La justice africaine traditionnelle à lumière du roman « Soundjata ou l'épopée mandingue » de Djibril Tasmin Niane**
M. Rodin Zahimanohy *(Université Toulouse Capitole, doctorant à l'IRDEIC)*

16h10 – 16h30 DISCUSSION GÉNÉRALE

16h30 RAPPORT DE SYNTHÈSE
Mme Audrey Garzend *(AMU, doctorante au CIELAM)*
M. Pierre Payan *(AMU, doctorant au CIELAM)*

Comité d'organisation :
Pr. Gil Charbonnier
(Aix Marseille Université, LDPSC),
Mme Audrey Garzend
(Aix Marseille Université, CIELAM),
Pr. Franck Petit
(Aix Marseille Université, CDS),
Mme Maria Isabel Corbi
(Université d'Alicante ; Université Clermont-Auvergne, CELIS)

Gestion administrative du colloque :
Mme Françoise Diana

Conception graphique, affiche et programme :
Mme Monique Nicolas

Contacts et inscriptions (libres) :
Mme Françoise Diana
francoise.diana@univ-amu.fr

Création et impression : PSI/DEPIL/AMU - 2026